

Bayonne, le 21 juillet 2015

Le Secrétaire Départemental du
Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques

A

Madame ou Monsieur le Maire

Objet : Transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Lescar vers le SIP de Pau Nord-Est.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le 1^{er} juillet dernier, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques (Thierry NESAS) a reçu les organisations syndicales de la DDFIP 64, pour leur détailler les divers projets de restructurations pour lesquels il avait décidé de lancer une concertation (auprès de certains élus locaux et nationaux notamment) et ce, après avoir reçu l'aval de la Direction Générale des Finances Publiques.

Parmi ces projets, figure le transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Lescar vers le SIP de Pau Nord-Est, **au 1^{er} janvier 2016**. Le SIP (Service des Impôts des Particuliers) de Pau Nord-Est serait lui-même créé au 1^{er} janvier 2016, en fusionnant les actuels SIP de Pau-Nord et Pau-Est.

Si ce projet voyait le jour, le Service Public de proximité en prendrait un coup, une fois de plus.

En effet, cela signifie que tous les contribuables de Lescar ou d'une des 16 autres communes gérées par la Trésorerie de Lescar (dont la vôtre) seraient obligés de se déplacer à Pau pour toutes leurs démarches auprès de l'administration fiscale (paiement de l'impôt en numéraire ou par carte bleue, demande de délais de paiement, demande de mainlevée sur Avis à Tiers Détenteur, demande simple sur le calcul de l'impôt, etc...).

Ils devraient donc effectuer des distances supplémentaires (sachant que les deux structures concernées sont distantes de 7 kilomètres) avec à la clé une perte de temps et d'argent (y compris pour le stationnement).

Sur ce point, la Direction Départementale tentera de vous rassurer en vous certifiant que beaucoup de démarches peuvent être effectuées via l'internet. Cela n'est pas toujours vrai, notamment pour les dossiers les plus complexes qui nécessitent un déplacement physique.

Et quid des populations les plus fragilisées (surtout en cette période de crise) qui souvent ne possèdent pas cet outil de communication, pas plus qu'un véhicule ?

Et quid des personnes âgées qui ne conduisent pas et ne sont pas non plus dotées de matériel informatique ?

Rien ne remplacera jamais la proximité et les rapports humains, la présence des services publics au plus près de nos concitoyens est une nécessité !

Et puis, il est toujours bon de se rappeler ce qui avait guidé le Président de la République pour proposer la fusion des « Impôts » et du « Trésor Public » en 2007 : « *que chaque contribuable ou redevable Français puisse effectuer ses démarches en un même lieu* ».

Si ce transfert devenait effectif, des usagers des 17 communes concernées devraient se rendre à Pau pour tout ce qui concerne l'impôt et à Lescar pour payer leurs cantines, loyers ou encore divers loisirs. Quel progrès !

Si cette « **éventuelle** » restructuration nous avait été annoncée par M. NESA en septembre 2014, c'était à l'horizon 2017. Alors, pourquoi cette précipitation et ce passage en force ?

S'agissant de la concertation à mener avec les élus locaux et nationaux, le Directeur Départemental nous a indiqué qu'il avait rencontré Martine LIGNIERES-CASSOU (Députée de la 1^{ère} circonscription des Pyrénées-Atlantiques) ainsi que le Maire de Lescar, et que tous les deux n'étaient pas opposés à la restructuration proposée.

A ce jour, la concertation étant terminée (dont vous n'avez pas été partie prenante, je pense), la Direction Départementale a fait remonter tous les résultats de la consultation auprès du Cabinet du Ministre, pour prise de décision par ce dernier.

Il est donc urgent d'agir, malgré la période estivale.

Les agents de la Direction Générale des Finances Publiques se mobilisent régulièrement pour défendre leurs droits et l'avenir de leur outil de travail au service des citoyens de notre pays.

Nous espérons obtenir votre soutien dans la défense du service public, afin de stopper au plus vite cette restructuration !

Nous vous serions reconnaissants de réagir, individuellement (délibération du Conseil Municipal) et collectivement (délibération du Conseil Communautaire), sur votre attachement au service public de proximité et de nous adresser ces délibérations, afin de pouvoir collectivement nous entraider et obtenir rapidement de notre Direction Départementale des garanties sur le maintien de la mission du recouvrement de l'impôt à la Trésorerie de Lescar.

Les représentants du Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques sont tout à fait disposés à vous rencontrer si vous le souhaitez pour débattre de cet important sujet.

Comptant sur votre soutien et dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, étant donné l'urgence de la situation et la rapidité avec laquelle nos responsables semblent prendre leurs décisions, je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Hervé LARROUQUERE
Secrétaire Départemental du Syndicat
FORCE OUVRIERE des Finances Publiques

Destinataires du présent courrier : les 17 maires des communes rattachées à la Trésorerie de Lescar.
Copie : Martine LIGNIERES-CASSOU (Députée de la 1^{ère} circonscription des Pyrénées-Atlantiques)

Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques
Centre Municipal de Réunions - Place Sainte Ursule - 64100 BAYONNE
Tél : 06-75-89-90-41 Email : udfoherv@wanadoo.fr